



# Missions DFCl au sein de l'Office National des Forêts

## 26ème journée du Forum Forestier Lémanique

22/05/2025

[emilie.ellong-kotto@onf.fr](mailto:emilie.ellong-kotto@onf.fr)

[loic.pardo@onf.fr](mailto:loic.pardo@onf.fr)



# Missions d'Intérêt Général DFCI

Action 1 : Etendre le dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble du territoire = rôle des correspondants en agence en lien avec les services partenaires



Action 2 : Etendre les actions d'information, de surveillance et de verbalisation = PSC

**Patrouilles de surveillance et de contrôle par les techniciens :** Dissuasion / Sensibilisation / Alerte / Contrôle respect de la réglementation / Appui au COS



Action 3 : Mener des contrôles ciblés des obligations légales de débroussaillage (OLD) pour le compte des préfets

Réunions de concertation en lien avec les services SDIS, DDT et les communes/ EPCI concernés





## Action 1 : Etendre le dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble du territoire

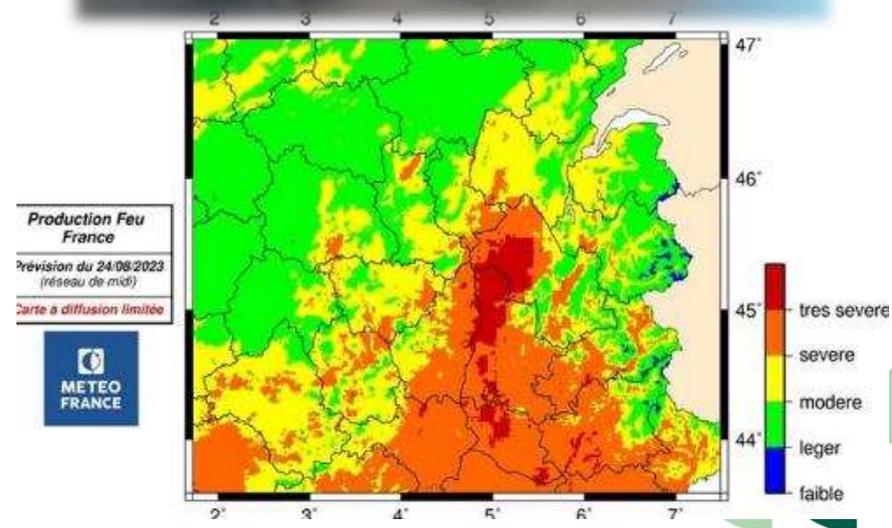
### PRINCIPALES MISSIONS

1/ Organisation des dispositifs en lien avec les services partenaires

2/ Organisation interne des dispositifs ONF (formations, plannings de patrouilles, documents patrouilleurs, modalités d'activation des patrouilles)

3/ Durant la saison :

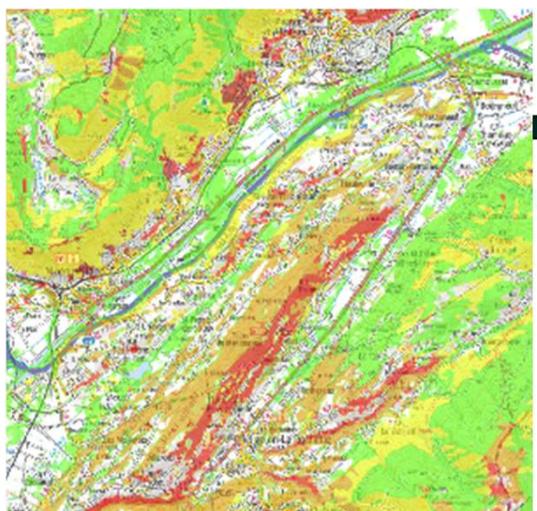
- veille opérationnelle et veille incendie
- appui au **Centre Opérationnel de Zone (COZ)** et **SDIS** sur l'analyse du danger
- suivi opérationnel des patrouilles
- activité opérationnelle sur feu (appui **Commandant des Opérations de Secours (COS)**)
- appui en externes





# Action 1 : Etendre le dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble du territoire

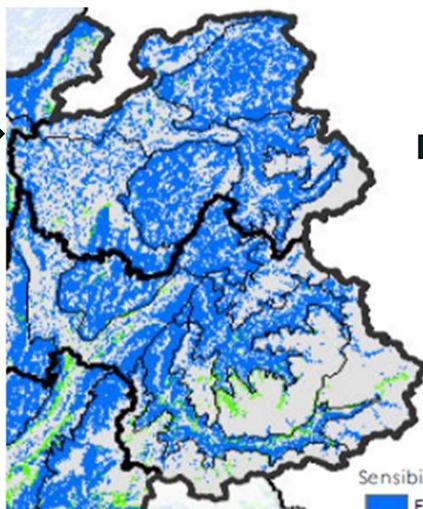
## — ORGANISATION VEILLE INCENDIE



Carte de sensibilité brute de la végétation



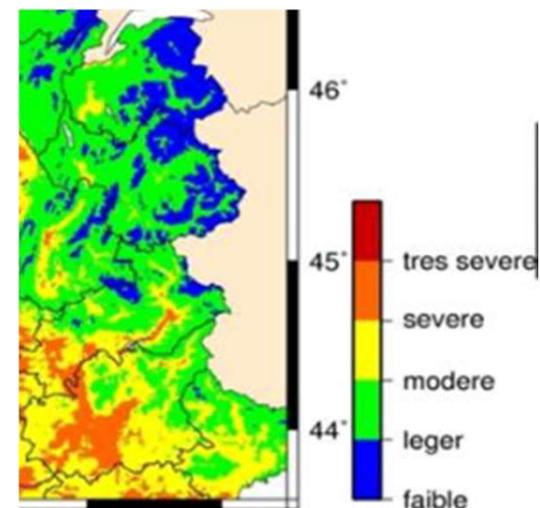
Durant la période à risque, rajout de l'indice de sécheresse en continue



Carte de sensibilité opérationnelle



Sur cette couche, croisement de l'indice de danger intégré Météo France : 3 fois/semaine



Suite à ce croisement, élaboration d'une carte de danger reflexe

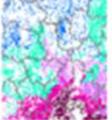




Action 1 : Etendre le dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble du territoire

## ORGANISATION VEILLE INCENDIE

Mise en place des mesures prévention sur les massifs sensibles en fonction de ce croisement

Danger Intégré (paramètres météo)	Sensibilité brute de la végétation groupée pour Danger Réflexe	Danger Réflexe (DR) 	mesures de prévention recommandées					
			travaux forestiers			circulation des véhicules à moteur en forêt	manifestations rassemblant un public nombreux en forêt	tournée de surveillance
			-Travaux mécanisés utilisant broyeur, épareuse, abatteuse... -Travaux manuels avec outil à moteur (tronçonneuse, débroussailleuse...)	-Débardage, débusquage	- Transport de bois. -Travaux manuels sans outil à moteur.			
1,2,3 faible à modéré	1,2,3,4,5 toute sensibilité	1	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
4 sévère	1 peu sensible	2	autorisés le matin seulement (jusqu'à 13 h)	RAS	RAS	RAS	manifestation interdite	surveillance à organiser si herbacées et fougères sèches
	2,3 modérément sensible		travaux interdits	autorisés le matin seulement	RAS	RAS	manifestation interdite	surveillance à organiser si herbacées et fougères sèches
5 très sévère	4,5 fortement à très fortement sensible	3	travaux interdits	autorisés le matin seulement	RAS	RAS	manifestation interdite	surveillance à organiser
	1 peu sensible	4	autorisés le matin seulement	autorisés le matin seulement	RAS	RAS	manifestation interdite	surveillance à organiser
	2,3,4,5 modérément à très fortement sensible	5	travaux interdits	travaux interdits	autorisés le matin seulement (avec dérogation pour circulation)	circulation interdite	manifestation interdite	surveillance à organiser





Action 1 : Etendre le dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble du territoire

## Suivi de la végétation

Suivi de l'état de sécheresse de la végétation estivale

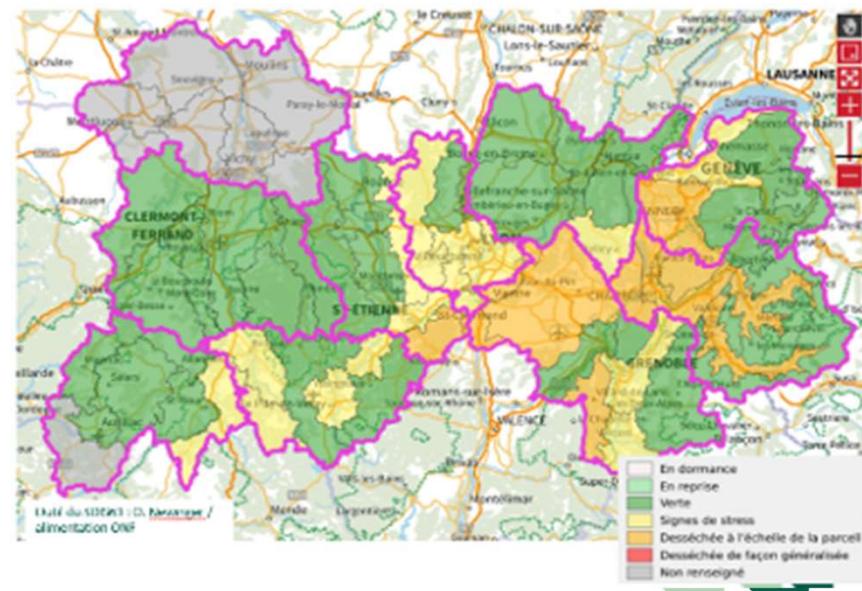
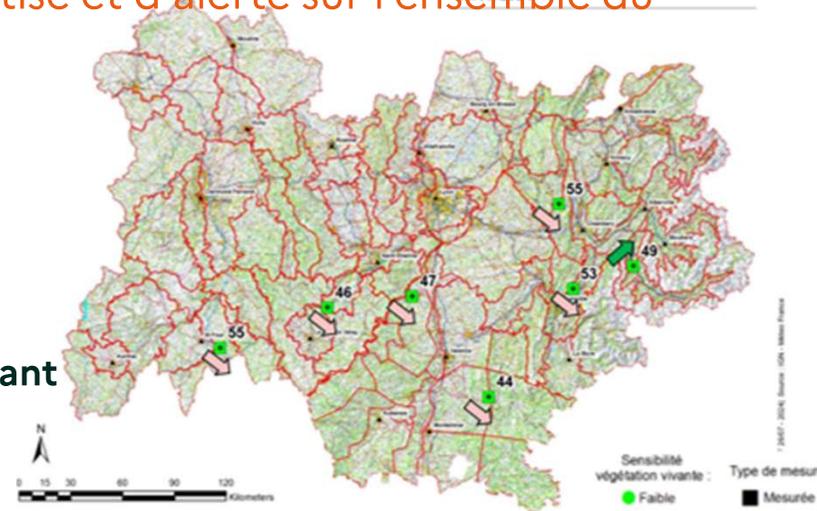
- 1 placette de mesure de la teneur en eau des végétaux alimentant les données du réseau hydrique national
- Lien hebdomadaire avec Météo-France
- Suivi de l'état de sécheresse de la végétation avec 12 remontées par semaine sur le département



Résultats présentés chaque semaine au briefing feux de forêts de l'Etat major de zone Sud Est



Mesure de la teneur en eau des végétaux - en %





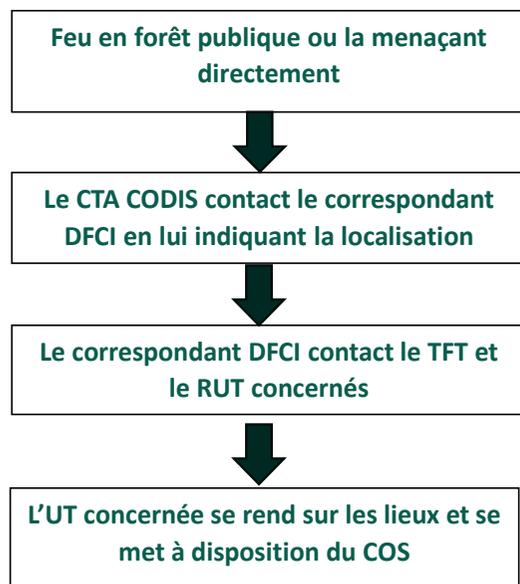
Action 1 : Etendre le dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble du territoire

## Assistance au commandant des opérations de secours

PLUE VALUE ONF = CONNAISSANCE DU TERRAIN

- Desserte et état de cette desserte; Points d'eau non DFCI ; Enjeux prioritaires pour la forêt

### CONTACT AVEC LE CODIS :





# Action 1 : Etendre le dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble du territoire

## Programmation et réalisation de travaux DFCI

### FEUX DE FORÊT : ADOPTONS LES BONS GESTES !

Le changement climatique rend la forêt de plus en plus sensible au risque d'incendie.

En fonction des conditions de sécheresse, de la vitesse du vent, des températures et du niveau d'humidité atmosphérique, les services de l'État évaluent un niveau de risque.

En cas de risque élevé, des mesures de protection de la forêt et des personnes sont prises par arrêté préfectoral ou communal. Des patrouilles de contrôle sont organisées.

Pour votre sécurité, respectez les consignes des autorités.

**9 feux sur 10 sont d'origine humaine**

**EN PÉRIODE DE RISQUE INCENDIE**

- No de cigarette allumée jetée au sol ou à l'arrière de la voiture
- Ni feu, ni barbecue au bord de la route
- Trouvez toujours d'allumettes ou de briquets et respectez les réglementations établies par les collectivités et les préfets
- Respectez les interdits de feu et les feux autorisés par les collectivités et les préfets

**D.F.C.I.**  
Département de la Forêt, de la Culture et de l'Innovation



Prévention



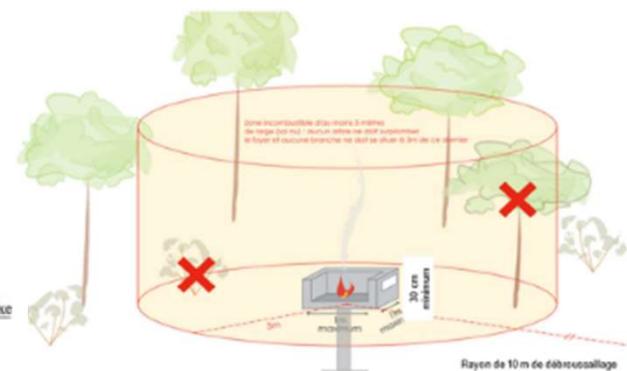
Interdiction



Panneau posé en forêt



schéma de présentation des caractéristiques techniques d'aménagement des places à feu



**PLACE À FEU AUTORISÉE**

Zonée prédictive en vigueur portant autorisation de places à feu aménagées sur le département de la Savoie  
N° d'agrément :

Commune de : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Coordonnées GPS : \_\_\_\_\_

**Consignes de sécurité à respecter :**

- ✓ interdiction de feu après 18h00, avec de l'eau
- ✓ interdiction de déposer ou stocker des éléments combustibles à moins d'un mètre du feu (papiers, bois...)
- ✓ interdiction stricte de faire du feu en dehors des foyers spécialement aménagés et identifiés

**Particularités d'aménagement :**

- ✓ feu interdit par vent fort (supérieur à 40 km/h)
- ✓ feu interdit en période de risque exceptionnel selon la météo des feux sur le site de Mâgé-Trévoz (à partir du danger modéré correspondant à une Météo jaune)
- ✓ les places à feu peuvent être fermées de restrictions d'accès si elles ne sont pas sécurisées par des dispositifs de sécurité adéquats, que le gérant ou les gestionnaires des feux soient ou non agréés par l'arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies de forêt et portant réglementation de l'emploi du feu dans le département.

**Numéro d'appel des secours : 18 ou 112**





Action 1 : Etendre le dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble du territoire

# Le risque DFCI dans le Salève face au changement climatique





# Plan de l'étude

## **Diagnostic du territoire**

Analyse des caractéristiques territoriales en lien avec le risque incendie : démographie, activités, climat et milieux naturels

## **Aléa feux de forêts : quelle évolution dans le temps de la sensibilité à l'incendie des peuplements du massif forestier du Salève ?**

- Analyse détaillée des peuplements forestiers (dont état sanitaire)
- Analyse de l'aléa futur au regard du changement climatique

## **Enjeux spécifiques au territoire**

Analyse des enjeux liés à la fréquentation du massif forestier et des enjeux de production sylvicole

## **Défendabilité du territoire et gestion du risque**

Qualification de la desserte forestière au regard des normes DFCI et synthèse des données de défendabilité du territoire

## **Synthèse du risque et mesures préconisées**





## Qu'est-ce que l'aléa feu de forêts ?

**RISQUE =**

$$\text{ALÉA} \times \text{DÉFENDABILITÉ DU TERRITOIRE} \times \text{ENJEUX} \quad \textit{L'équation du risque}$$

La notion d'aléa désigne simplement un phénomène faisant intervenir une série de processus naturels ou anthropiques. Un aléa peut être caractérisé par sa fréquence d'occurrence, son intensité, sa localisation et son étendue spatiale.

On parle de risque quand l'aléa menace de causer des dommages à des enjeux définis (vies humaines, dommages matériels ou immatériels, etc.).



*Peuplements forestiers  
et essences majoritaires du Salève*

Le massif du Salève c'est :

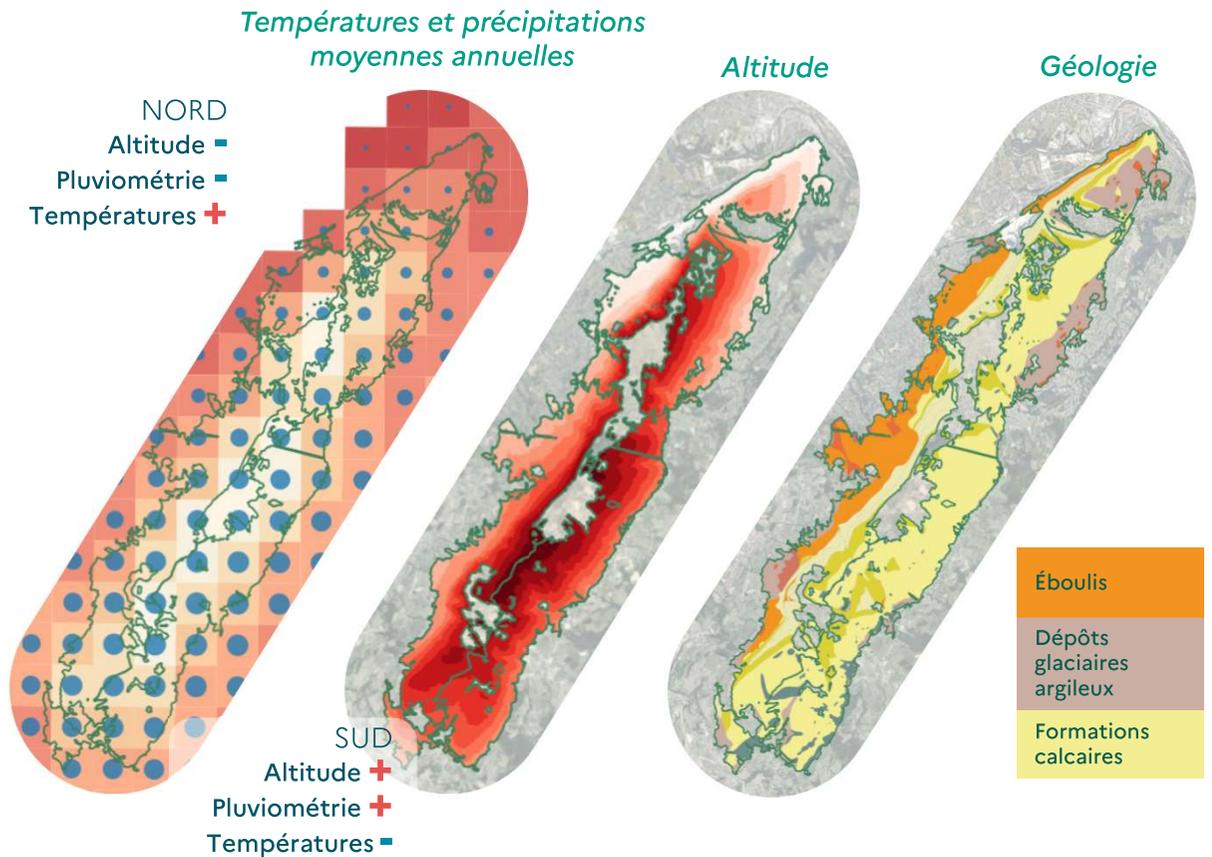
- ¾ de feuillus dont une forte proportion de hêtre
- Des peuplements résineux de sapin et d'épicéa

Le nord du massif présente une forte proportion de chêne.

On trouve par endroits des petits peuplements de pin sylvestre et de pin noir.

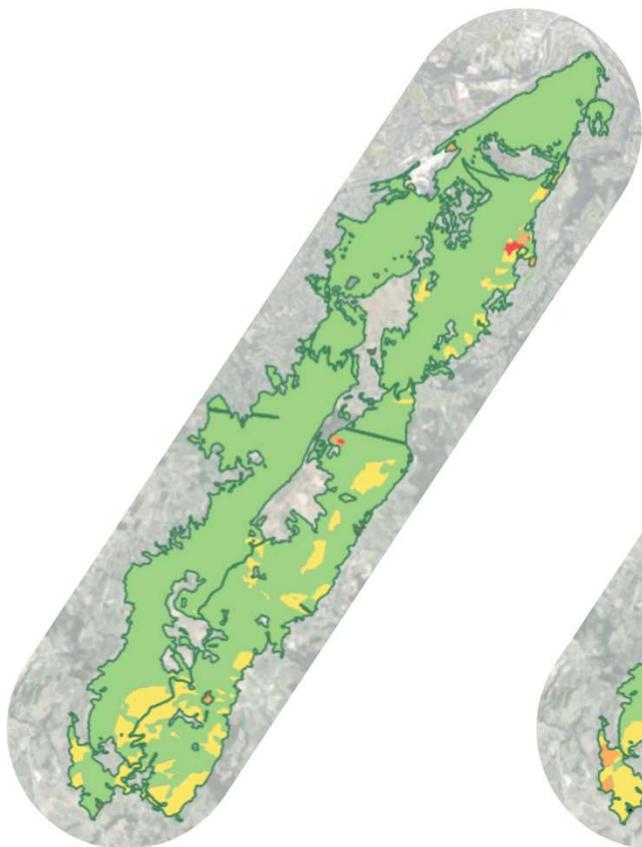
# Les peuplements du Salève et les conditions locales

La répartition des essences et des peuplements est conditionnée par la pluviométrie, les températures, l'altitude et la géologie.

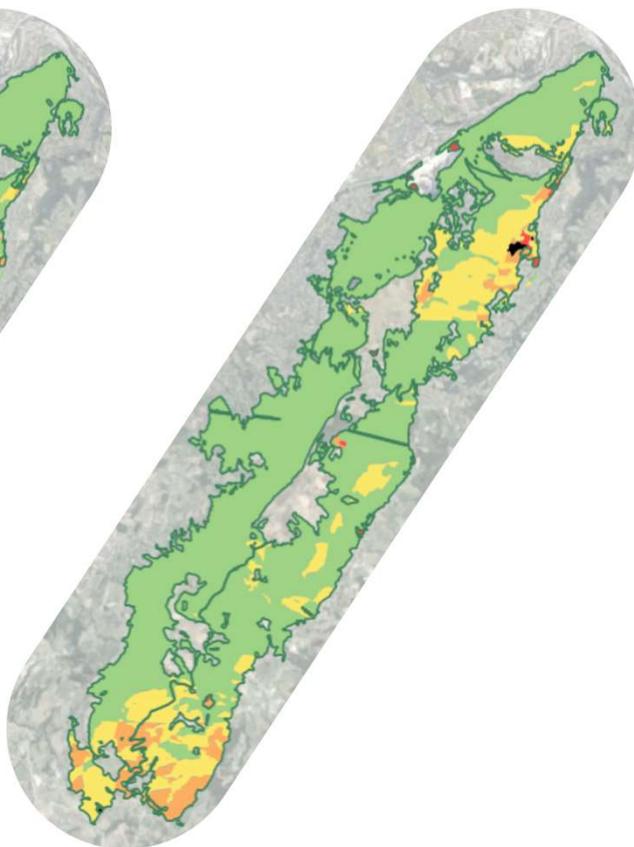


# La sensibilité aux feux de forêt de la végétation du Salève

Sensibilité effective actuelle



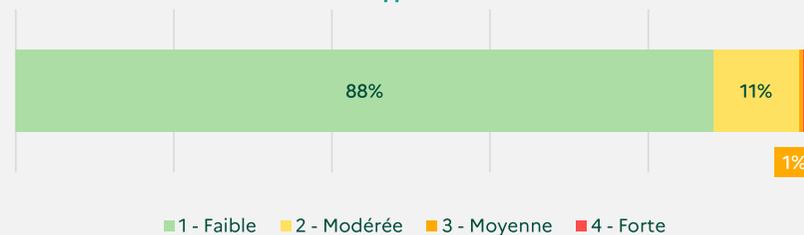
Sensibilité effective en 2055



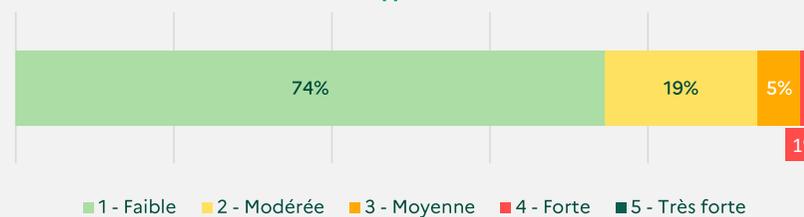
Compte-tenu de la végétation en place, de la réserve utile en eau du sol et de l'évolution du climat, la sensibilité effective de la végétation du Salève va augmenter d'ici 2055

- 530 ha de forêt en sensibilité faible  
+ 330 ha de forêt en sensibilité moyenne

Sensibilité effective actuelle



Sensibilité effective en 2055



# La sensibilité de la végétation du Salève

## Des peuplements déjà fragilisés

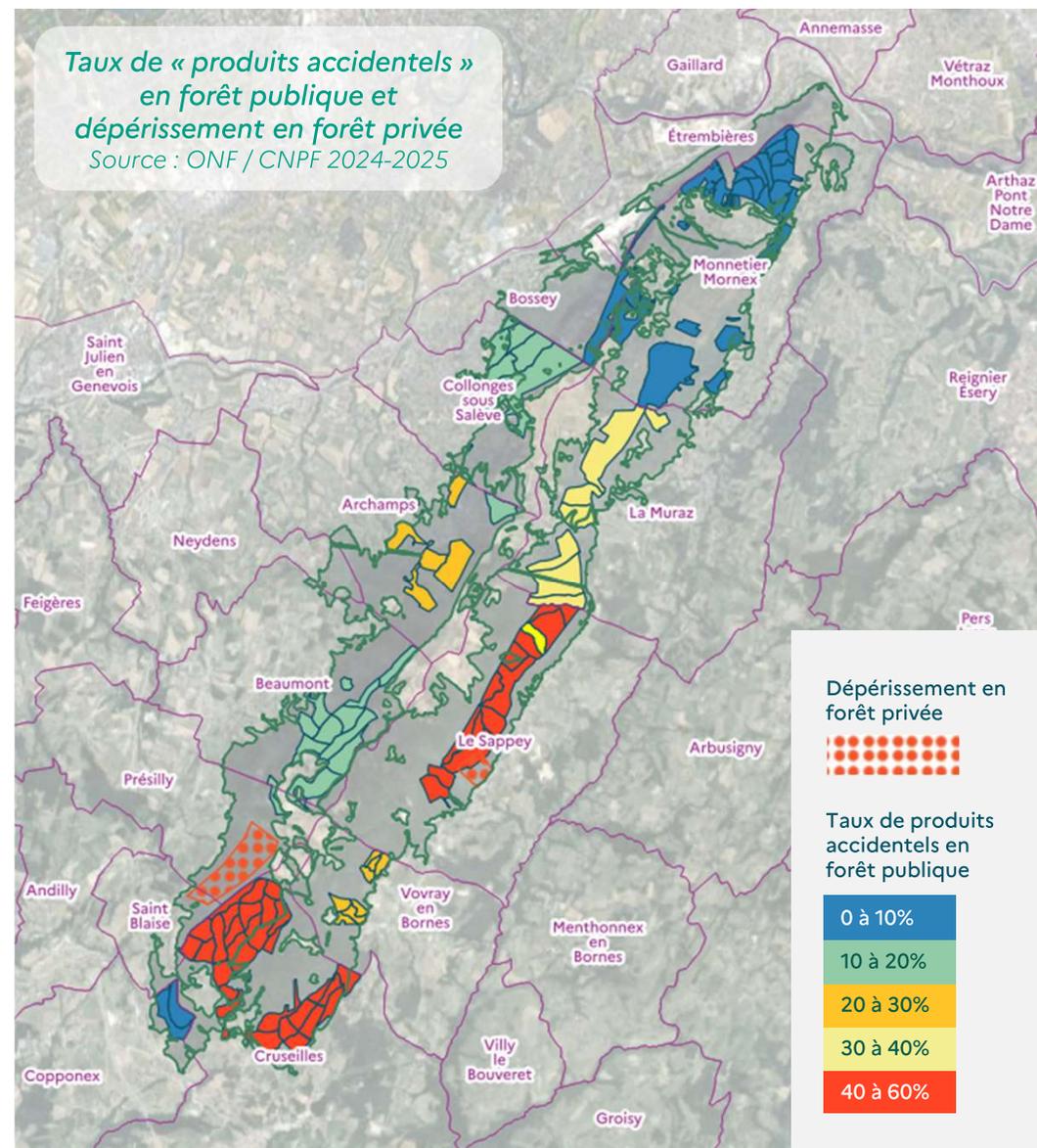
Certaines essences du massif sont déjà fragilisées par le réchauffement climatique et des parasites nouveaux ou plus virulents que par le passé.

C'est notamment le cas du frêne (chalarose) et de l'épicéa (scolyte). Mais le réchauffement climatique impacte plus largement de nombreuses essences : le hêtre, le chêne sessile, etc.

### Synthèse du niveau de résistance des principales essences du massif du Salève aux paramètres relatifs aux fortes températures et aux parasites

Source : [ClimEssences.fr](http://ClimEssences.fr)

	Résistance	
	Chaleur	Parasites
Chêne sessile	Moyen	Moyen
Châtaignier	Moyen	Moyen
Épicéa	Non	Non
Érable sycomore	Non	Oui
Autres érables	Moyen	Oui
Frêne commun	Moyen	Non
Hêtre	Non	Moyen
Merisier	Moyen	Moyen
Mélèze	Moyen	Moyen
Pin noir	Oui	Moyen
Pin sylvestre	Oui	Moyen
Sapin pectiné	Non	Moyen
Tilleuls	Oui	Oui
Tilleul à grandes feuilles	Oui	Oui



# La sensibilité de la végétation du Salève

## Une accélération du dépérissement à anticiper

Avec la progression du réchauffement climatique dans les années à venir le dépérissement risque de se poursuivre.

*Synthèse du niveau de résistance des principales essences du massif du Salève aux paramètres relatifs aux fortes températures et aux parasites*

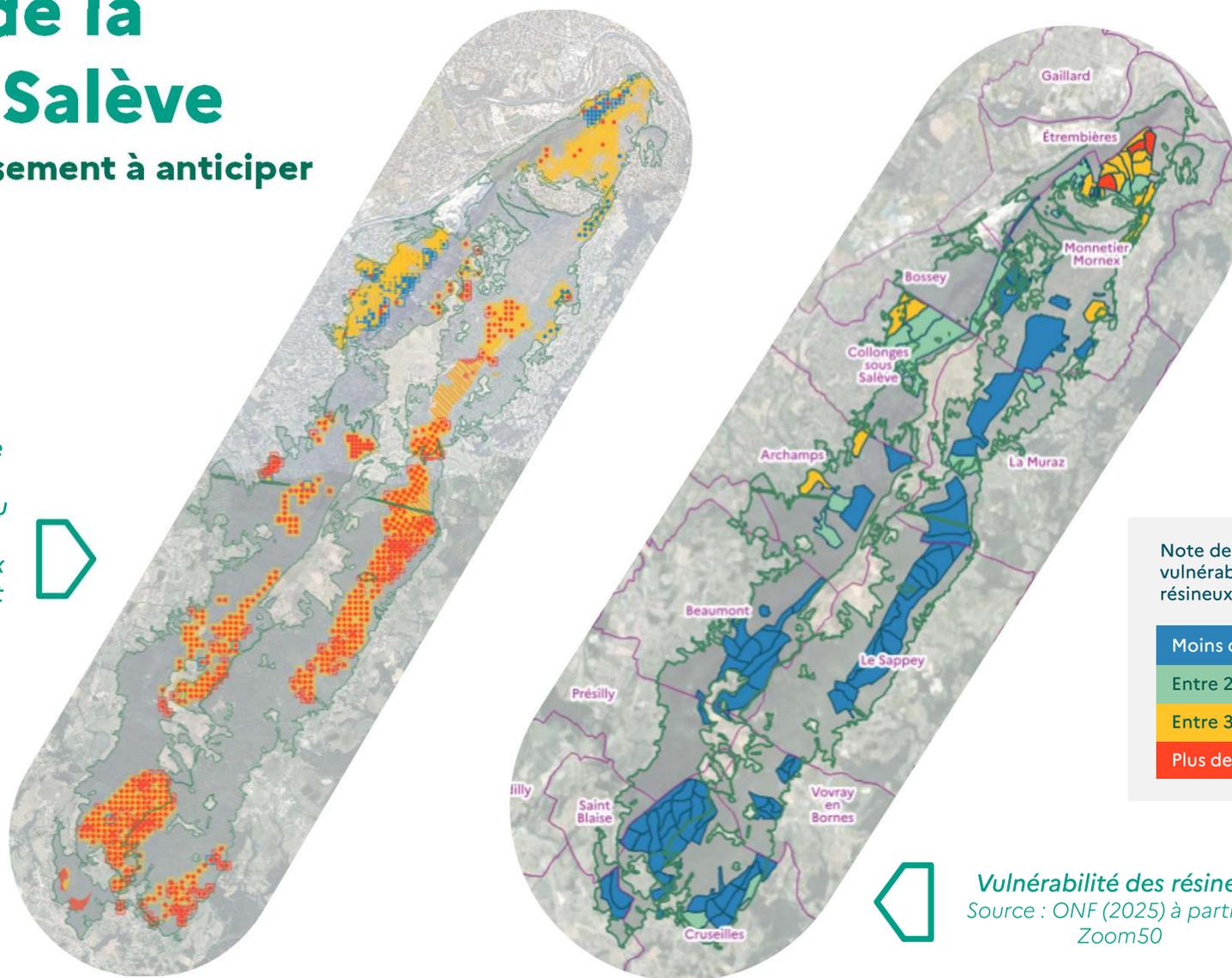
Sources : ONF (2025) | [ClimEssences.fr](http://ClimEssences.fr) (2025)

Niveau de résistance par placettes

- à la chaleur : Bonne
- à la chaleur : Moyenne
- à la chaleur : Mauvaise
- aux parasites : Bonne
- aux parasites : Moyenne
- aux parasites : Mauvaise

Niveau de résistance par peuplements

- ▨ à la chaleur : Moyenne
- ▨ à la chaleur : Mauvaise
- aux parasites : Moyenne
- aux parasites : Mauvaise



Note de vulnérabilité des résineux

- Moins de 2
- Entre 2 et 3
- Entre 3 et 4
- Plus de 4

*Vulnérabilité des résineux*  
Source : ONF (2025) à partir de Zoom50



## Action 2 : Etendre les actions d'information, de surveillance et de verbalisation = PSC

### PSC = Patrouilles de Surveillance et de Contrôle

Réalisées par les Techniciens Forestiers Territoriaux

#### Leur rôle :

Dissuader ;

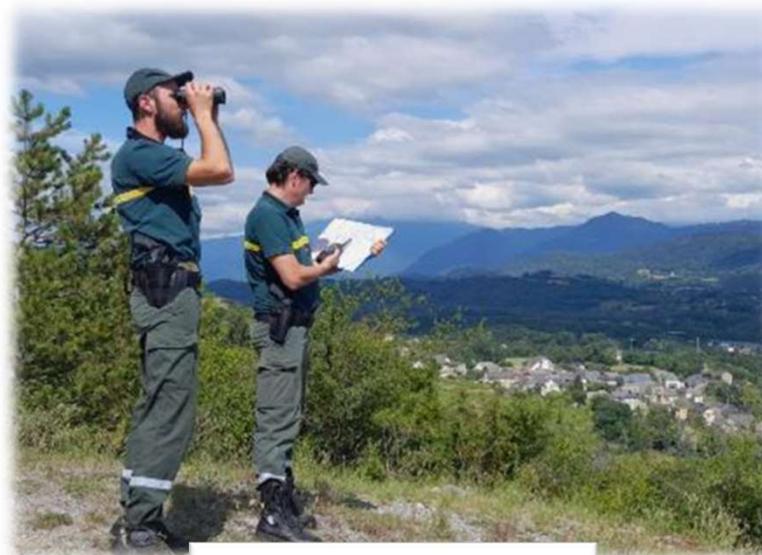
Alerter ;

Sensibiliser au risque incendie ;

Contrôler l'emploi du feu

Assister le COS en cas de feu via sa connaissance du terrain et ses connaissances forestières

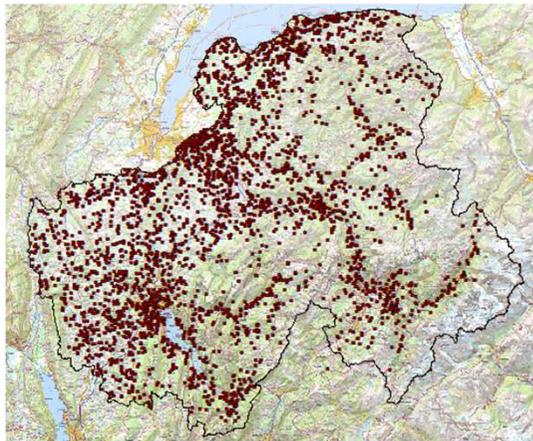
Patrouilles sur un îlot prédéfini, en lien avec le CODIS



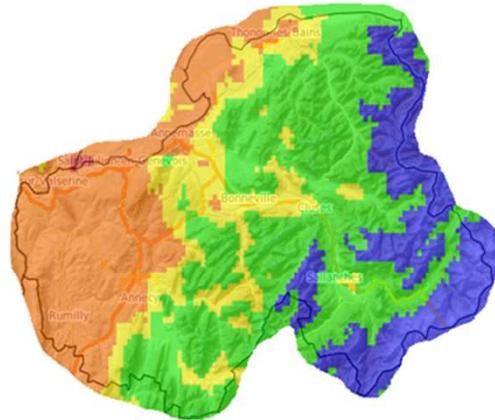


Action 2 : Etendre les actions d'information, de surveillance et de verbalisation = PSC

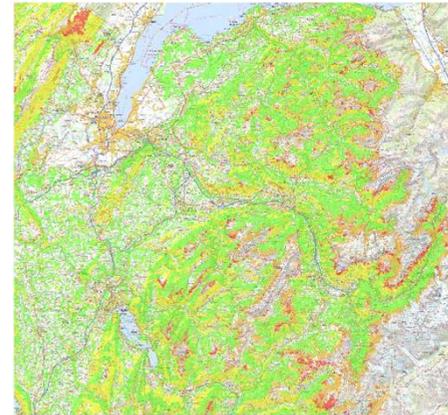
## Choix des ilots de patrouille



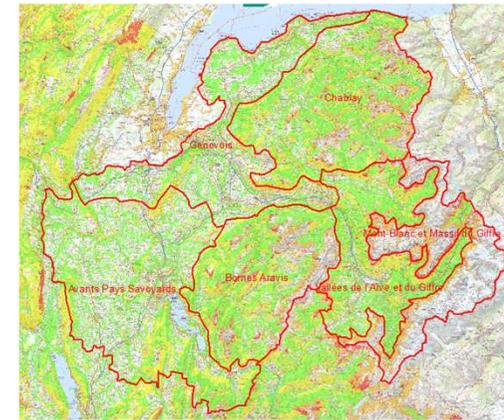
**Observation des données feux**



**Observation des Indices de Danger Intégré de Météo France**



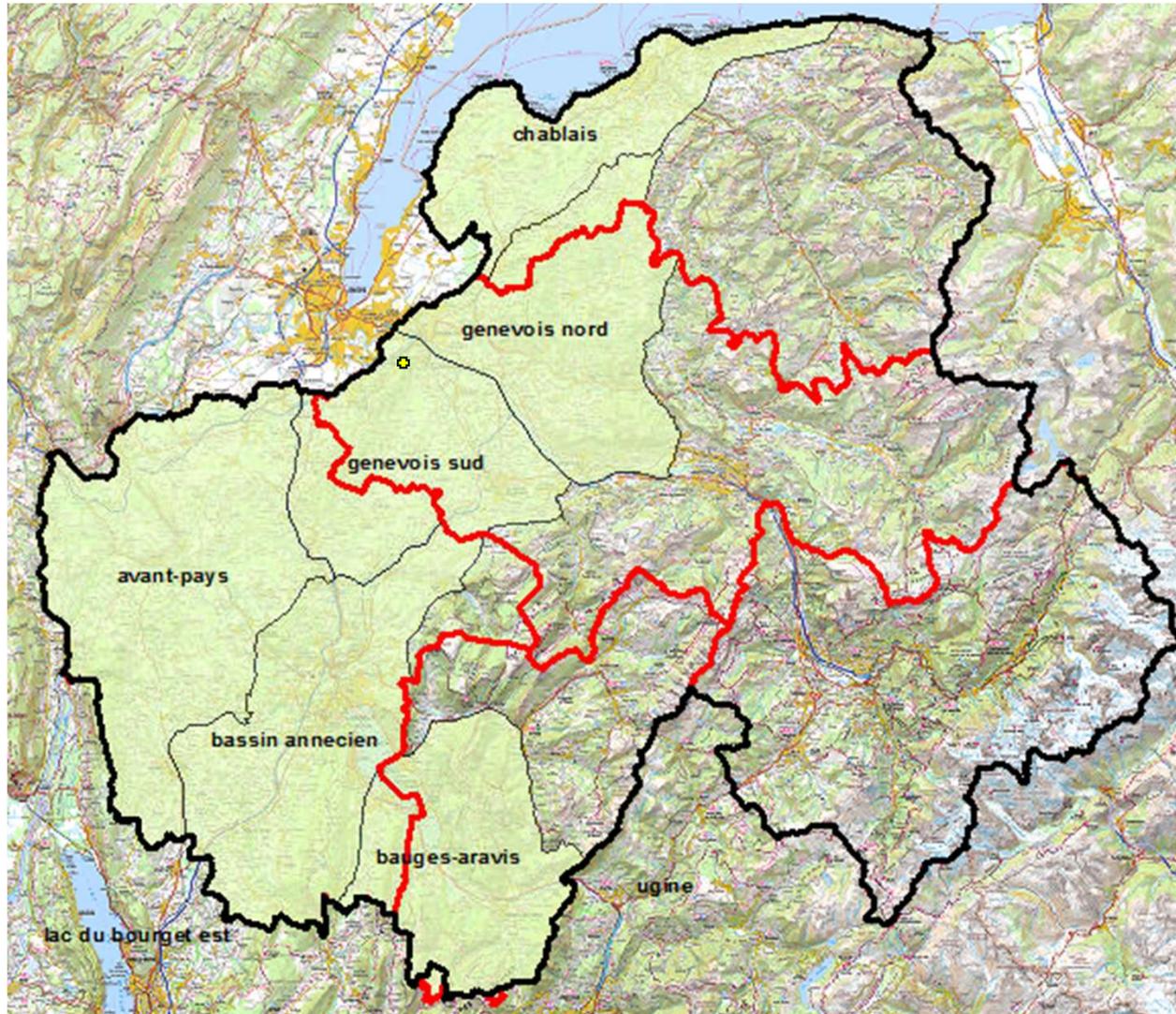
**Observation de la sensibilité de la végétation**



**En lien avec les zones météo de Météo France**



Action 2 : Etendre les actions d'information, de surveillance et de verbalisation = PSC

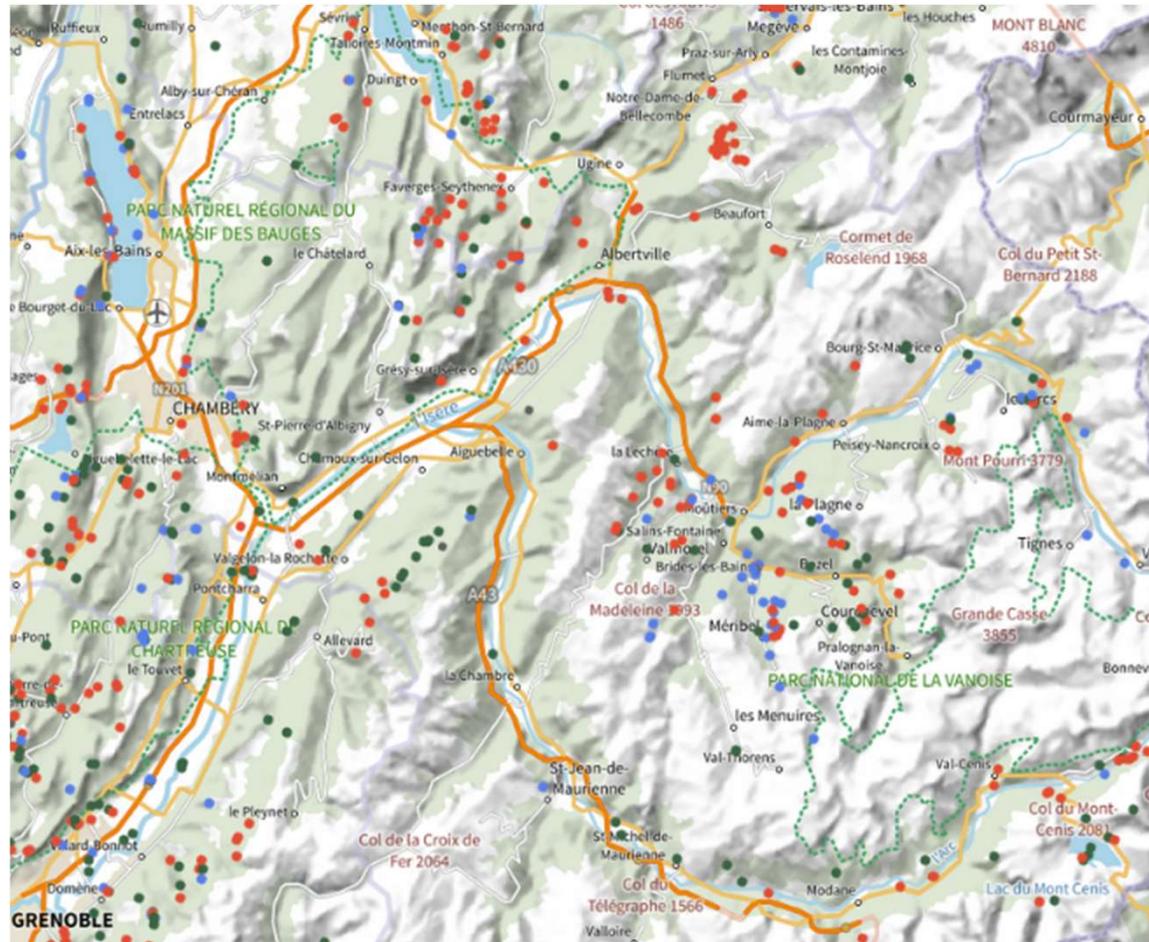




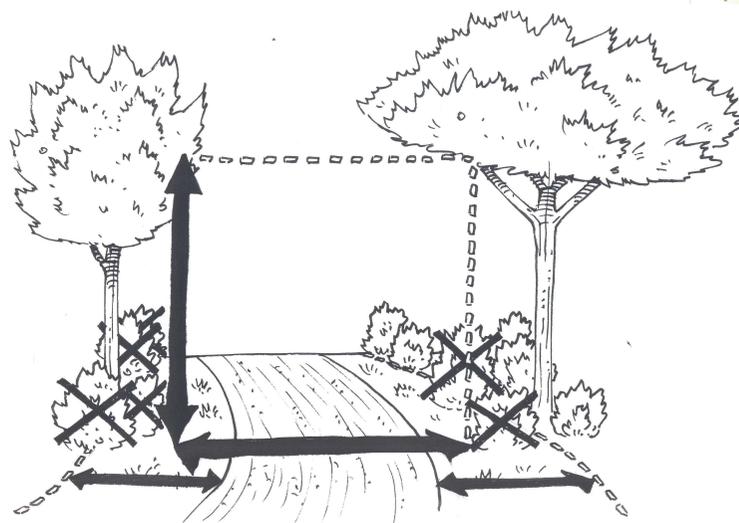
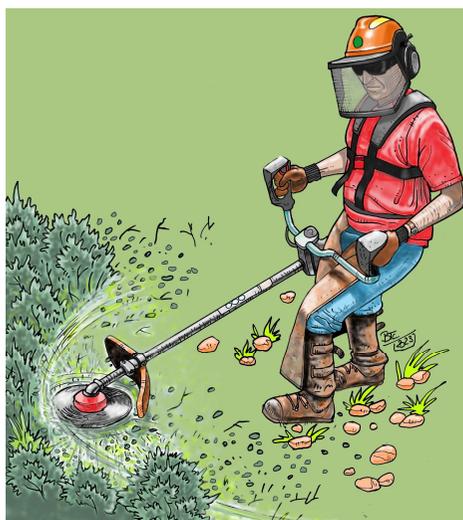
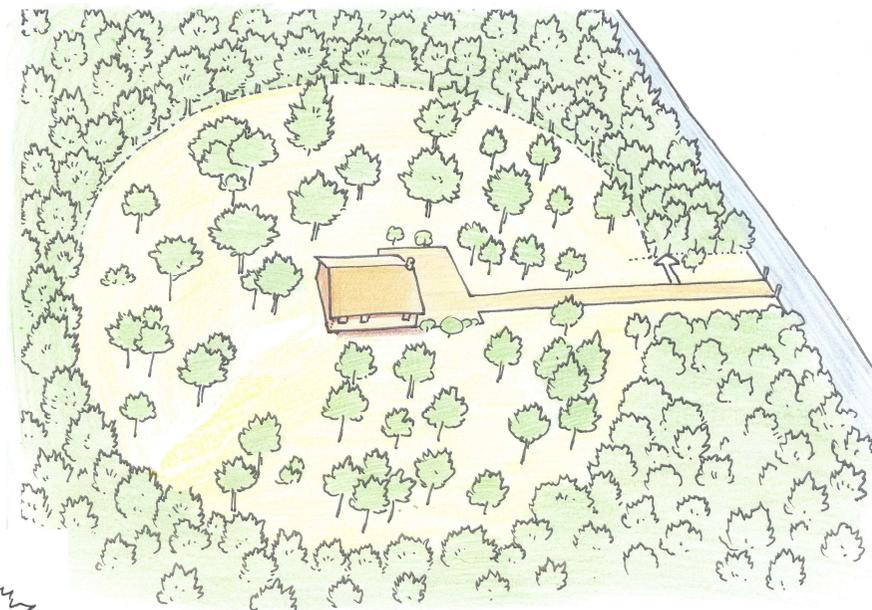
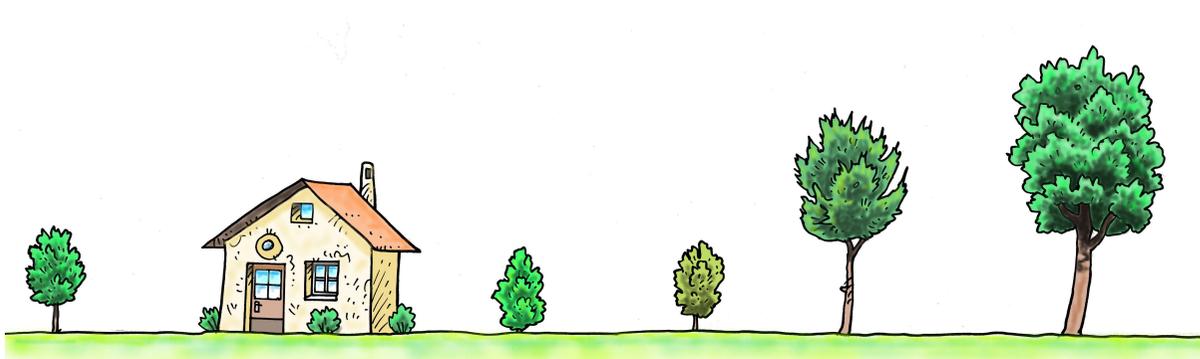
## Action 2 : Etendre les actions d'information, de surveillance et de verbalisation = **Patrouille de Surveillance et de Contrôle (PSC)**

### RESULTATS PRINCIPAUX 2024

-  Contrôle conforme
-  Contrôle non conforme
-  Personnes sensibilisées



# Action 3 : Mener des contrôles ciblés des obligations légales de débroussaillage (OLD) pour le compte des préfets





Actions DFCI diverses

## Travaux de recensement réalisés et mis à jour

Recensement des dispositifs de fermeture des dessertes forestière (barrière, câble, rocher)



**RÉFLEXION EN COURS POUR UN OUTIL CARTOGRAPHIQUE DE RECUEIL ET DE PARTAGE**





Actions DFCI diverses

## Travaux en forêts

- Création de la première piste aux normes DFCI à Challes les Eaux ;
- Travaux d'entretien et de réfection de desserte aux normes DFCI ;





**Office National des Forêts**

Merci pour votre attention.